**Le VLAM et l’AFSCA unissent leurs forces pour le lancement de la poire Conférence belge au Mexique par la princesse Astrid.**

 *C’est à l’occasion de la visite de S.A.R. la princesse Astrid au Mexique, du 16 au 23/24 février, que la poire Conférence belge sera lancée.*

La poire Conférence est incontestablement la numéro 1 des poires belges. Aucun autre climat n’est plus favorable à sa culture que le climat belge. Notre sol ainsi que les bons soins apportés par nos fruiticulteurs en font un excellent fruit.

90 % des poires Conférence belges est exporté. Nos pays voisins sont nos plus grands clients, mais la Conférence connait une commercialisation bien plus étendue (voir graphique en pièce jointe). La disparition du marché russe résultant de l’embargo commercial de 2014 rend la diversification du marché d’autant plus importante. Le Mexique est l’une des nouvelles destinations potentielles de la poire Conférence belge.

**Opportunités au Mexique**

Fort de ses 130 millions d’habitants, le Mexique est un marché considérable. Les Mexicains connaissent de nombreuses sortes de fruits et apprécient tout autant les fruits importés que les fruits locaux. C’est ce qui a inspiré les cadrans belges à introduire un dossier auprès de l’AFSCA (l’Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire) via le VBT (le groupement des coopératives maraîchères) qui a pour but d’approuver les exportations de la poire Conférence vers le Mexique.

L’AFSCA offre son aide au secteur fruitier belge dans sa recherche de nouveaux marchés et dans la diversification des possibilités d’exportations. L’embargo commercial prolongé de la Russie rend cet effort plus important que jamais. À la demande du secteur, l’AFSCA amorce des négociations afin de convaincre des pays hors UE des garanties phytosanitaires du secteur agro-alimentaire belge. Ce genre de négociations englobe souvent des tests en laboratoire et des contrôles de la production et du stockage. Les services étrangers doivent être convaincus que lors de l’importation de nouvelles espèces de fruits, aucun organisme nocif ne touchera leur marché.

Au Mexique, le dit certificat de santé des plantes est exigé par le ministère de l’agriculture et cela constitue un obstacle important lorsque l’on veut rapidement commencer à exporter au Mexique.

**La promotion de la Conférence peut commencer**

Après des années d’analyses des différentes caractéristiques de notre poire, la visite de la princesse Astrid au Mexique à accéléré les choses. SENASICA, l’homologue mexicain de l’AFSCA, reconnait les qualités de notre poire. À présent, plus rien n’empêche la signature et l’admission de la poire Conférence sur ce marché. Dès qu’une telle approbation est obtenue, le VLAM peut soutenir les producteurs belges via le lancement d’une campagne de promotion dans le pays concerné.

La promotion est un travail de longue haleine. L’ouverture d’un marché n’est pas automatiquement synonyme de commercialisation. La poire Conférence est un produit unique : aussi bien sa forme que son goût et sa structure croquante sont inhabituels dans la plupart des pays hors Europe. Le VLAM se concentrera sur les acheteurs et tentera de les convaincre des atouts de la Conférence. Cela se produira par le biais de participations aux salons et de publicités dans des magazines spécialisés. Ce genre d’action est de trop grande envergure pour un producteur ou un exportateur individuel.

La campagne de promotion du VLAM s’inscrit dans le cadre d’un programme européen d’une durée de 3 ans, qui commence en 2019. Le budget total de cette campagne s’élève à 857 918,90 euros. Ce programme inclut les actions menées aux États-Unis, au Canada, au Mexique et en Colombie.

Pour plus d’informations :

* Gert Van Causenbroeck, prospecteur du VLAM, membre de la délégation belge au Mexique.

Gert.vancausenbroeck@vlam.be; M 0491 86 17 00

* Liliane Driesen, attachée de presse et porte-parole du VLAM à Bruxelles.

Liliane.driesen@vlam.be; T 02 552 80 32, M 0479 98 99 45